

SNES - Section académique de Montpellier

De: SNES - Section académique de Montpellier <s3mon@snes.edu>
Envoyé: jeudi 27 juin 2019 23:21
À: ce.recteur@ac-montpellier.fr; Directeur.Cabinet@ac-montpellier.fr
Cc: RECSG <ce.recsq@ac-montpellier.fr> (ce.recsq@ac-montpellier.fr)
Objet: SNES-FSU - Alerte rouge canicule



SNES Montpellier
Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70 ; Fax : 04.67.54.09.81 ; s3mon@snes.edu ;

<http://www.montpellier.snes.edu>

À Madame la Rectrice,
Copies au Secrétariat général

Madame la Rectrice,

Suite à l'épisode caniculaire et à l'alerte rouge sur les départements du Gard et de l'Hérault, de nombreuses mairies ont mis en place un accueil minimal et plusieurs chefs d'établissement ont décidé de fermer leur établissement.

Le Ministre a décidé de reporter les épreuves du DNB, et l'évolution des conditions météorologiques a conduit à une alerte rouge. Aussi est-il difficile de comprendre comment l'accueil des élèves, de la 6^e à la 3^e est envisageable en collège. De même pour les centres d'examen, où élèves et personnels interrogateurs sont soumis à des situations d'inconfort inacceptables, sans mesure particulière pour atténuer les effets de ce pic de chaleur.

Il nous apparaît anormal que les décisions de fermeture des établissements des départements en alerte rouge n'aient pas été prises au niveau du Rectorat. La délégation de ces décisions aux chefs d'établissement empêche toute communication claire aux élèves et familles. La santé des élèves et des personnels ne peut relever de l'autonomie des établissements ; c'est pourquoi, compte-tenu des températures annoncées demain vendredi 28 juin dans les départements en vigilance rouge, nous estimons indispensable qu'une décision rectorale de fermeture des collèges soit clairement annoncée dans les plus brefs délais.

Pour ce qui est des interrogations orales de Baccalauréat prévues demain et en début de semaine prochaine, nous vous demandons de donner consigne stricte aux proviseurs-chefs de centre pour que des dispositions soient prises pour que les épreuves se passent dans les meilleures conditions possibles : utilisation prioritaire des salles ou locaux climatisés ou non exposés au soleil, mise à disposition de ventilateurs, d'eau ou boissons fraîches, attention particulière aux élèves en attente de passage de leur oral...

Veillez recevoir, Madame la Rectrice, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la section académique du SNES-FSU,
Bertrand Humeau,
Co-secrétaire général